

2 Avenue Léon-Blum 69150 DECINES

Pour plus d'informations www.platines.sante.gouv.fr
www.hopital.fr

Statut : Privé

Type d'établissement : Privé lucratif

		Lits d'hospitalisation	Places en ambulatoire
Nombre de lits et places	Médecine, chirurgie, Obstétrique	90	6
	Psychiatrie		
	Soins de suite et de réadaptation		
	Soins de longue durée		
	Postes de dialyse		
	Hospitalisation à domicile		

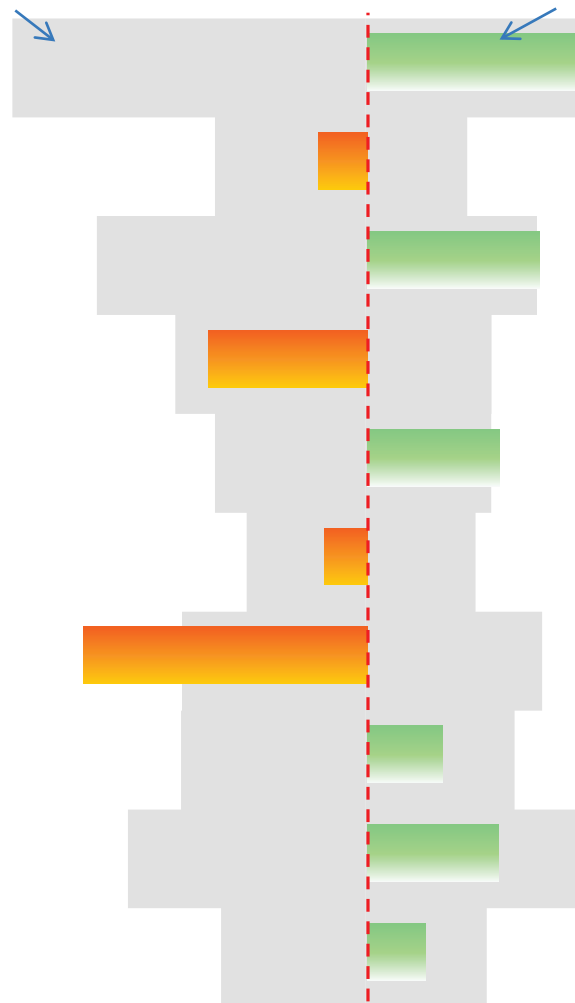
Nombre de sites	1
Activités	<p>Activité de chirurgie (viscérale, vasculaire, traumatologique et orthopédique, chirurgie de la main, maxillo-faciale, du rachis, ophtalmologique et Oto-rhino-laryngologie).</p> <p>Activité de médecine et médecine d'urgence 24 heures sur 24.</p> <p>Autorisation de médecine d'urgence 24 heures sur 24.</p>
Secteurs faisant l'objet d'une reconnaissance externe de la qualité	

THEMES D'EVALUATION	<i>Note sur 10 obtenue par l'établissement</i>	<i>Moyenne nationale</i>
PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR_____	9,24	7,79
PRISE EN CHARGE DE LA FIN DE VIE_____	8,22	8,55
QUALITE DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION_____	9,24	8,08
HYGIENE / STERILISATION_____	7,31	8,39
RESPECT DES DROITS DU PATIENT_____	8,98	8,09
CONTINUITE ET ORGANISATION DES SOINS_____	7,90	8,19
PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE_____	6,03	7,96
PREVENTION DES RISQUES_____	8,48	7,97
EVALUATION DES PRATIQUES MEDICALES ET SOIGNANTES_____	8,58	7,69
MANAGEMENT_____	8,47	8,08

PROFIL DE L'ETABLISSEMENT

(écart par rapport à la moyenne nationale)

80% des établissements se situent dans cet intervalle



	Axes d'amélioration		
PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR	●		
PRISE EN CHARGE DE LA FIN DE VIE	●		
QUALITE DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION	●		
HYGIENE / STERILISATION			● ●
RESPECT DES DROITS DU PATIENT	●		
CONTINUITE ET ORGANISATION DES SOINS			● ● ● ●
PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE		●	●
PREVENTION DES RISQUES			●
EVALUATION DES PRATIQUES MEDICALES ET SOIGNANTES	●		
MANAGEMENT			●

Légende :

**Un point correspond à un axe d'amélioration.
La couleur indique le niveau d'importance**

- L'établissement fonctionne très bien sur ce critère
- L'établissement est invité à s'améliorer sur ce critère
- L'établissement doit s'améliorer sur ce critère
- L'établissement doit impérativement s'améliorer sur ce critère

	Axes d'amélioration	
PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR	●	
PRISE EN CHARGE DE LA FIN DE VIE	●	
QUALITE DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION	●	
HYGIENE / STERILISATION	●	14b Une organisation permettant d'assurer la qualité de la stérilisation est en place
	●	15d L'élimination des déchets, notamment d'activité de soins, est assurée
RESPECT DES DROITS DU PATIENT	●	
CONTINUITE ET ORGANISATION DES SOINS	●	4b Une politique du dossier du patient est définie afin d'assurer la qualité et la continuité des soins.
	●	28c Médecine Chirurgie Obstétrique, L'information contenue dans le dossier du patient est accessible, en temps utile, aux professionnels en charge du patient.
	●	32b Médecine Chirurgie Obstétrique, Afin d'assurer la continuité de la prise en charge pré-, per- et postinterventionnelle du patient, les différents professionnels concernés assurent, à chaque étape, une transmission précise, orale et écrite, des informations
	●	35a Médecine Chirurgie Obstétrique, La prise en charge pluriprofessionnelle du patient associe les professionnels des secteurs d'activité clinique et ceux de la rééducation et du soutien ; l'information réciproque et la collaboration sont effectives.
PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE	●	31a Médecine Chirurgie Obstétrique, Les conditions de prescription des médicaments sont maîtrisées.
	●	31c Médecine Chirurgie Obstétrique, Les conditions d'administration du médicament au patient garantissent la conformité à la prescription et la traçabilité de l'acte.
	●	31d Médecine Chirurgie Obstétrique, Les demandes urgentes de médicaments peuvent être satisfaites à tout moment par un personnel habilité
PREVENTION DES RISQUES	●	11b La gestion des risques est organisée et coordonnée
EVALUATION DES PRATIQUES MEDICALES ET SOIGNANTES	●	
MANAGEMENT	●	44a Une évaluation de la politique des ressources humaines est mise en œuvre